



Adopter ma belle fille

Par **Farfromyu**, le **13/10/2020** à **23:06**

Bonjour je souhaiterai adopter ma belle fille majeur qui est Cubaine car nous aimerions qu'elle vive avec nous en France est ce possible?

Par **Visiteur**, le **13/10/2020** à **23:36**

Bonjour

L'adoption ne confère pas automatiquement la nationalité française mais il peut révéler un élément d'intégration dans la société française de l'adopté.

Si vous êtes mariés et que cette personne est majeure, voyez un avocat.

<https://maprocedure.fr/89-adoption/231-comment-adopter-l-enfant-majeur-de-son-conjoint#>:

Par **youris**, le **14/10/2020** à **10:16**

bonjour,

votre fille étant majeure, je ne suis pas certain que son adoption simple lui permette d'obtenir un visa pour vivre en France sachant que le principe est qu'elle ne soit pas à la charge de la France une fois sur le sol français sauf si bien sûr les parents en France s'engagent à prendre ses frais de séjour en France y compris la couverture maladie.

votre belle-fille doit se renseigner dans un consulat de France à Cuba ?

quel est le métier de votre belle fille ?

Salutations